CDEN de l'Aude, 12 mars 2021

Compte-rendu du SNALC

Présents :
Mme François-Gallin (DASEN 11), Mme Eybert (Adjointe pour le 1e degré), Mme Rivel conseillère départementale, M. Andrieu (maire), Mme Gros (maire), Mme Siau (maire), M. Durand (conseiller départemental Narbonne 2), Mme Courriere-Calmon (conseillère régionale)
Organisations syndicales : UNSA, FSU, FO, Snalc.
Représentants des usagers : FCPE, ADPEP
Personnalités compétentes : Mme Ibal, (UDAF), M. Foulquier.
Délégué départemental de l'éducation nationale : M. Amans
(M. le Préfet est excusé)

Lecture des déclarations préliminaires : FSU, UNSA, SNALC, FO, FCPE.

1) Approbation à l'unanimité des PV des CDEN du 11/12/2019, du 21/04/2020, du 7/07/2020.

2) Préparation de la rentrée scolaire dans le 1e degré

Sont soumis au vote du CDEN les 3 avis suivants portés par le SNALC, FO et la FSU :

AVIS 1 : Les membres du CDEN se prononcent pour demander un plan d'urgence pour le service public d'éducation dans notre département qui se traduise par une dotation supplémentaire pour le 1er degré pour la rentrée 2021 et une programmation pluriannuelle :
- afin d'éviter toute fermeture de classe
- procéder aux ouvertures nécessaires pour abaisser les effectifs partout où c'est nécessaire
- relancer la scolarisation précoce des tout petits
- créer des postes de remplaçant.es
- ouvrir des postes RASED pour prévenir et prendre en charge les difficultés scolaire sur l'ensemble du territoire
- créer les postes nécessaires pour prendre en charge les élèves en situation de handicap (Postes de coordonnateurs-trices en ULIS, postes dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS) : IME, ITEP, SESSAD…et postes d'AESH).

AVIS 2 : Les membres du CDEN se prononcent pour demander un plan d'urgence pour le service public d'éducation dans notre département qui se traduise par une dotation supplémentaire pour la rentrée 2021 et une programmation pluriannuelle pour le 2nd degré :
-afin de baisser le nombre d'élèves par classe (20 en éducation prioritaire, 24 en collège et 30 en lycée général et technologique)

-recruter des personnels de vie scolaire en nombre suffisant (CPE et AED)
-diminuer la part des heures supplémentaires dans les dotations qui dégradent les conditions de travail des personnels et conduisent à créer des services sur plusieurs établissements, ce qui nuit à la qualité de l'enseignement reçu par les élèves.

AVIS 3 : Compte-tenu de la situation sanitaire et du manque criant de remplaçant.es les membres du CDEN se prononcent pour le recrutement immédiat de personnels sous statut avec l'ouverture de la liste complémentaire.

Résultats du vote des avis :
Pour : 17 (SNALC, FO, FSU, FCPE, élus)
Abstentions : 2
Contre : 0
Refus de vote : 5 (UNSA)

Le SNALC vous informe :
L'UNSA dit faire du « syndicalisme honnête » tandis que certains syndicats ont voté pour la carte scolaire en CTSD (ndlr : il s'agit de FSU) et dénonce ces « motions de posture » qui sont présentées peu de temps avant les présidentielles. (Le SNALC étant un syndicat apolitique et indépendant n'est évidemment pas concerné par ces remarques.)

Mme la DASEN explique que la baisse démographique annoncée depuis 4 ans se poursuit mais que la pente est légèrement plus douce. Nous avons une baisse de 278 élèves en 2021 pour 440 l'an dernier. Malgré cela, le P/E augmente régulièrement selon elle. Avec la dotation de 8 postes, le P/E atteint 6.

La DASEN souligne que la situation du département a été prise en compte dans l'élaboration de la carte scolaire, autant les spécificités territoriales que les difficultés sociales des élèves. Selon elle, il n'y a pas de mesures comptables, la ruralité n'a pas été massacrée. Il n'y a pas de fermeture d'écoles, pas de kms supplémentaires pour les élèves dont les classes sont fermées, et les seuils sont inférieurs à ceux de l'éducation prioritaire. Certaines écoles qui ont des effectifs très bas n'ont pas de fermetures de classes. Selon Mme la DASEN, la carte respecte donc l'équité territoriale et l'équité sociale, les objectifs fixés qui sont d'ordre qualitatifs (amélioration des décharges de direction, du taux d'encadrement en GS/CP/CE1, dédoublements en REP GS/CP/CE1, place importante accordée à l'école inclusive)

Mme la DASEN salue le travail effectué en GT car la carte scolaire aurait sans cela pu arrêter jusqu'à 23 suppressions. Mme la DASEN indique qu'il vaut toujours mieux communiquer que contester (ceci est une remarque en direction des élus qui se sont mobilisés) et précise qu'il faudra travailler le délai des campagnes d'inscriptions.

OUVERTURES DE CLASSE	FERMETURES DE CLASSE
Ecole élémentaire M. Pagnol à Carcassonne	Ecole élémentaire d'Alzonne
Ecole élémentaire Les Serres à Carcassonne	Ecole primaire d'Armissan
Ecole maternelle de Cuxac d'Aude	Ecole maternelle J. Moulin Castelnaudary
Ecole primaire de Fendeille	Ecole primaire de Fanjeaux
Ecole élémentaire de Gruissan	Ecole primaire de Ferrals-les-Corbières
RPI Mailhac/Pouzols	Ecole maternelle de Gruissan
Ecole élémentaire P. Brossolette à Narbonne	Ecole primaire de Labastide d'Anjou
Ecole élémentaire Jean Macé à Narbonne	Ecole primaire Gaston Bonheur à Narbonne
Ecole élémentaire de Pennautier	Ecole primaire de Pomas
Ecole maternelle de Villemoustaussou	Ecole primaire de Saint André de Roquelongue
Ecole primaire de Canet d'Aude	Ecole primaire de Saint Couat d'Aude
Ecole Pasteur de Narbonne	RPI Caves/Treilles

OUVERTURES DE CLASSES :

Ecole Pasteur de Narbonne plutôt qu'A. France initialement discuté en CTSD.
La proposition est d'alléger les effectifs de CP d'A. France et augmenter les CP à Pasteur. Il y aurait donc une ouverture à Pasteur pour absorber les nouvelles inscriptions.

Les différentes OS soulignent que ce délestage risque de ne pas fonctionner, que les familles risquent de se tourner vers le privé car les écoles A. France et Pasteur sont assez éloignées. Mme la DASEN répond qu'elle fait confiance aux élus. Il y aura une ouverture à Pasteur, mais le travail se poursuivra avec la municipalité jusqu'en juin voire septembre pour étudier l'évolution des effectifs.

FERMETURES DE CLASSES :

Pas de fermeture pour l'école de Salsigne (5 inscriptions supplémentaires)
L'école de Fleury n'est plus sous surveillance de fermeture.

Mme la DASEN indique qu'il y a par endroits plus d'élèves que ceux qui étaient prévus en janvier-février. Les IEN font un travail pour compter réellement ces enfants et pour chaque commune sont étudiées les données de l'INSEE pour savoir si la fermeture se fera à long ou moyen terme. Pour la présente carte scolaire, les fermetures sont à moyen terme.

POSTES

Création d'un poste ULIS à l'école V. Hugo de Limoux
Création d'un poste enseignant référent scolarisation des élèves en situation de handicap
Création d'1/2 poste à l'IME Les Hirondelles à Narbonne.
Création de 4 postes de remplacement
Suppression d'un poste d'administratif de la DSDEN pour le réinjecter dans la dotation et abonder une partie des décharges de direction.

Les représentants des élus interviennent pour saluer ces décisions, réaffirmer leur soutien aux motions proposées, demander une dotation supplémentaire pour soutenir le travail exceptionnel des enseignants dans l'accueil des élèves en difficulté. Mme la conseillère départementale indique qu'elle agira auprès du Ministère pour nous obtenir cette dotation supplémentaire et émet l'avis que le 2nd degré ne peut être traité comme une simple question diverse (Mme la DASEN a en effet mentionné que puisque l'information sur la rentrée pour les collèges n'était pas notée à l'ordre du jour elle souhaitait la traiter en question diverse.)
Mme la DASEN accepte de réunir prochainement un CDEN exceptionnel pour traiter du 2nd degré (collèges).

Résultats du vote sur la carte scolaire 2021 (23 votants) :

POUR :2
ABSTENTIONS : 4 (FSU)
CONTRE : 17 (dont le SNALC)

Le SNALC invite les écoles dont une fermeture est annoncée à transmettre leurs éventuelles évolutions d'effectifs car Mme la DASEN a assuré que la discussion entre les IEN et les communes se poursuivrait jusqu'en juin et même septembre.

3) Questions diverses :

- **Etat des remplacements** par circonscription : difficile (car la personne qui s'en occupe est absente pour longtemps, donc le service à la Dsden est en pleine réorganisation) (ndlr : ce n'est pas un gag, il manque un remplaçant à la personne en charge des remplacements… !)

Pour la semaine du 1/03 au 5/03, 64 classes n'étaient pas remplacées (calcul en ½ journées), pour cette semaine il y en a 42 sur 1384 classes.

Mme la DASEN précise que notre département a une très bonne efficience du remplacement.

- UPE2A : 117 élèves dans ces dispositifs dans les écoles, 141 sont en collège et 37 en lycée. Mme la DASEN précise qu'un travail est fait avec le CASNAV pour étudier les évolutions de ces dispositifs.

- Un **groupe de travail ASH émanant du CDEN se réunira le 31/03**

- **Evolution des effectifs de l'instruction dans les familles** :

En 2019, 282 élèves, en 2020 562 (au 11/03/2021)
Pour le 1e degré 387 élèves dont 137 d'âge maternelle, pour le 2nd degré 175 élèves.
Il y a également une augmentation des dossiers CNED de 110 on est passé à 141 cette année. La Dsden a le détail des localisations commune par commune, la plupart des enfants concernés se trouvent sur le Carcassonnais, le Lézignanais et le Narbonnais et une dizaine sur l'ensemble des autres territoires.
Selon Mme la DASEN deux paramètres expliqueraient cette augmentation, la crise sanitaire et la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans.
Une cartographie sera transmise lors du CDEN de rentrée.

- **Notifications en classes ordinaires faute d'affectation en IME ou ITEP** : il y en a 118, et aucun cas pour les ULIS.

- **Organisation des tests salivaires**

Ces tests sont en cours et il va y avoir une montée en charge. Ces tests sont possibles pour les élèves des écoles et uniquement dans le cadre scolaire. Il y a 2 types de tests, un dépistage massif dans des écoles « sentinelles » (EE Floralies à Trèbes, la Gravette Carcassonne, M. Peyronne à Narbonne), et d'autres tests salivaires quand un cas est révélé (plutôt que le test PCR ou antigénique).

Les familles se montrent très favorables au dépistage, on a 90% d'accords parentaux quand le taux national est de 75% Cette semaine 600 tests ont été réalisés, et l'on vise les 1000 tests/semaine.

Quand certaines familles n'ont pas de couverture sociale, c'est l'EN qui prend en charge le coût du test. 8 ETP de médiateurs covid ont été recrutés pour accompagner les écoles dans l'organisation de ces tests.

Mme la DASEN précise que les enseignants sont prioritaires pour passer un test PCR ou antigénique en laboratoire, mais que pour le moment les tests salivaires sont réservés aux plus petits.

- **AESH** : Il y a aujourd'hui environ **40 enfants en attente d'AESH**, même si selon Mme la DASEN ces chiffres ne sont pas stables. Le PIAL est entré dans la loi, ce dispositif devrait permettre plus d'efficience, il ne s'agit pas d'une économie de

moyens sur le dos des personnels et des familles. **Pas de moyens supplémentaires d'AESH prévus à ce jour**. Mme la DASEN ajoute que les conditions de travail des AESH dépendent de la gestion académique. Un temps d'échanges sur ce sujet sera proposé en audience ou GT n'émanant pas d'une instance.

Mme la DASEN remercie les membres du CDEN pour la constructivité et le respect des débats.

Les représentants du **SNALC** au CDEN de l'Aude